

HONORAIRES DE COMMERCIALISATION

VENTE

Honoraires de commercialisation perçus :

8 (Huit) % Hors Taxes du prix de vente Hors Taxes ou Hors Droits

Répartis comme suit : - 5 (cinq) % HT à la charge du Vendeur.
 - 3 (trois) % HT à la charge de l'Acquéreur.

LOCATION

Honoraires de commercialisation perçus :

30 (trente) % Hors Taxes du loyer annuel Hors Taxes figurant au bail.

Répartis comme suit : - 15 (quinze) % HT à la charge du Bailleur.
 - 15 (quinze) % HT à la charge du Preneur.